

ANGERS

PROJET

DE QUARTIER

JUSTICES MADELEINE SAINT-LÉONARD

Élaborés dans le courant de l'année 2014, **les projets de quartiers** ont été adoptés par le Conseil municipal d'Angers en mai 2015. Tous les acteurs de terrain ont été associés de façon étroite et permanente à ce travail.

Ces projets de quartiers s'inscrivent dans **la volonté de l'équipe municipale de confirmer son rôle d'animatrice du territoire**, en assurant un développement cohérent et harmonieux de la ville, mais aussi en tenant compte des particularités de chacun des dix quartiers qui composent notre cité. Ils abordent l'ensemble des thématiques qui structurent la vie sociale, culturelle, économique et urbaine des habitants.

Dès leur adoption, une démarche annuelle d'évaluation a été mise en œuvre afin qu'ils soient ajustés au fur et à mesure.

Ce document est le 2^e point d'étape des principales actions menées en 2017.

Christophe Béchu
Maire d'Angers

Janvier 2018

JUSTICES – MADELEINE – SAINT-LÉONARD

LE MOT DU MAIRE



Le quartier Justices – Madeleine – Saint-Léonard bénéficie d'une grande mixité qui en fait sa richesse et que nous devons veiller à conserver, comme il est nécessaire de prendre soin de son urbanisme équilibré. Les récents réaménagements concertés de la place Saint-Léonard, de la rue de La Madeleine, comme les autres opérations, contribuent à améliorer le cadre de vie des habitants, et nous voulons maintenir dans le quartier une qualité d'équipements de proximité pour favoriser les liens entre les habitants. Nous souhaitons, avec les différents acteurs du quartier, y soutenir l'équilibre commercial et encourager l'activité économique, en favorisant et accompagnant les nouveaux projets issus d'initiatives collectives ou individuelles, telle que la création récente d'une maison d'assistantes maternelles.



COHÉSION SOCIALE

ÉDUCATION – FORMATION – CULTURE ET SPORTS

Faire face aux difficultés scolaires.

Permettre aux enfants et jeunes du quartier d'accéder aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

Favoriser l'autonomie des jeunes.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL – ACTION SOCIALE

Valoriser l'offre de services aux habitants.

Soutenir le Centre social dans le développement social.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE, EMPLOI ET INSERTION

Créer des partenariats dans le domaine de l'emploi avec les acteurs du quartier.

Soutenir les activités économiques et favoriser l'installation d'activités nouvelles.

Renforcer l'attractivité du quartier en valorisant ses équipements.



HABITAT ET CADRE DE VIE

HABITAT – MIXITÉ SOCIALE – POLITIQUE DE PEUPEMENT

Requalifier les cités d'urgence et réhabiliter les secteurs d'habitat social vieillissant.

Préserver l'équilibre sociodémographique du quartier.

Veiller au respect de l'équilibre urbain dans les projets publics et privés.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Favoriser une cohabitation apaisée entre riverains et le stade Jean-Bouin.

Assurer la sécurité des jeunes aux abords des établissements.

Conforter les partenariats avec les universités.

Renforcer le travail de prévention et de sécurité avec la mise en place de vidéoprotection.

MOBILITÉ – NUMÉRIQUE

Inciter aux modes de déplacements doux.

ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE – GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Requalifier les espaces publics délaissés ou peu attractifs.

Renforcer la présence végétale sur l'espace public.

JUSTICES – MADELEINE – SAINT-LÉONARD

20 248
HABITANTS

13 % de la population
d'Angers

22 % : - DE 20 ANS
25 % à Angers

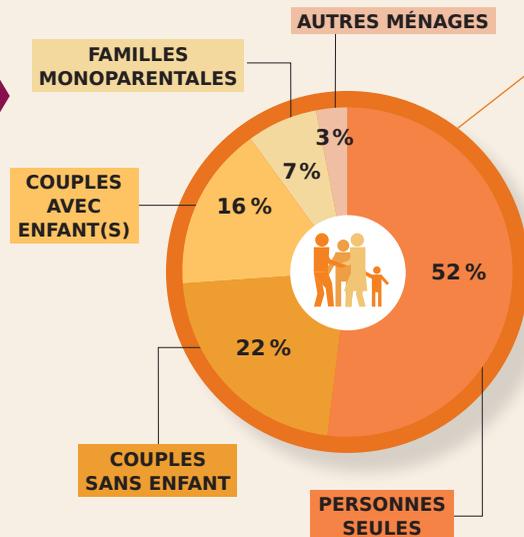
12 % : + DE 75 ANS
9 % à Angers

Le quartier présente une population avec peu de jeunes et davantage de personnes âgées que la moyenne de la ville. Il est marqué par la présence d'un pôle universitaire important et de nombreux établissements pour personnes âgées.

Différents pôles d'activités se déploient dans les domaines de l'automobile, du tertiaire et de l'économie solidaire.

Le secteur pavillonnaire est important, avec 4 polarités commerciales qui animent le territoire.

COHÉSION SOCIALE



10 631 MÉNAGES

23 % DE FAMILLES AVEC ENFANTS
24 % à Angers

1 716 € DE REVENU
DISPONIBLE MÉDIAN MENSUEL¹
1 531 € à Angers

14,2 % DE MÉNAGES
SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ²
20,3 % à Angers

RENTRÉE 2017/2018

1 049 ÉLÈVES (PUBLIC³)
+ 40 ÉLÈVES//2012/2013

1 204 ÉLÈVES (PRIVÉ³)

342 PLACES D'ACCUEIL
PETITE ENFANCE⁴

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EMPLOI

9 163 ACTIFS (15-64 ANS)

49 % D'EMPLOYÉS-OUVRIERS
50 % à Angers

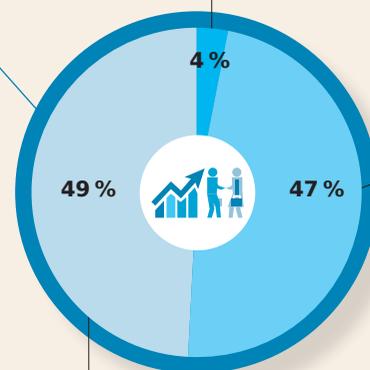
222 CRÉATIONS
D'ÉTABLISSEMENT en 2016⁵

1 222 DEMANDEURS D'EMPLOI
(Catégorie A)

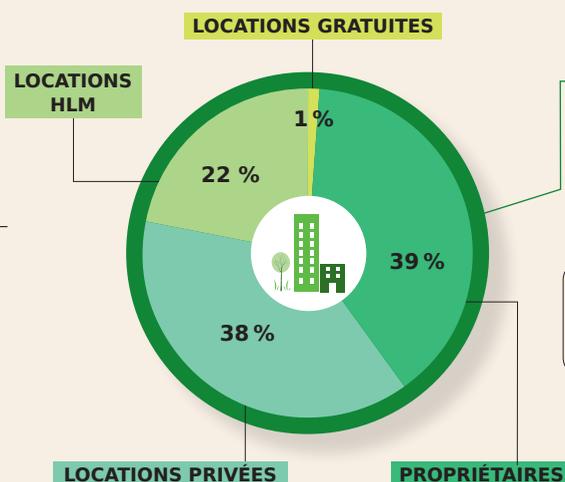
13,3 % INDICE DE CHÔMAGE⁶
17,2 % à Angers

ARTISANS
COMMERÇANTS
AGRICULTEURS

CADRES
PROFESSIONS
INTERMÉDIAIRES



HABITAT CADRE DE VIE



10 631 RÉSIDENCES
PRINCIPALES

22 % DE LOCATAIRES PARC SOCIAL
30 % à Angers

129 396 M²
D'ESPACES VERTS PUBLICS⁷

Données issues du recensement de population – RP 2013 – Sauf indications

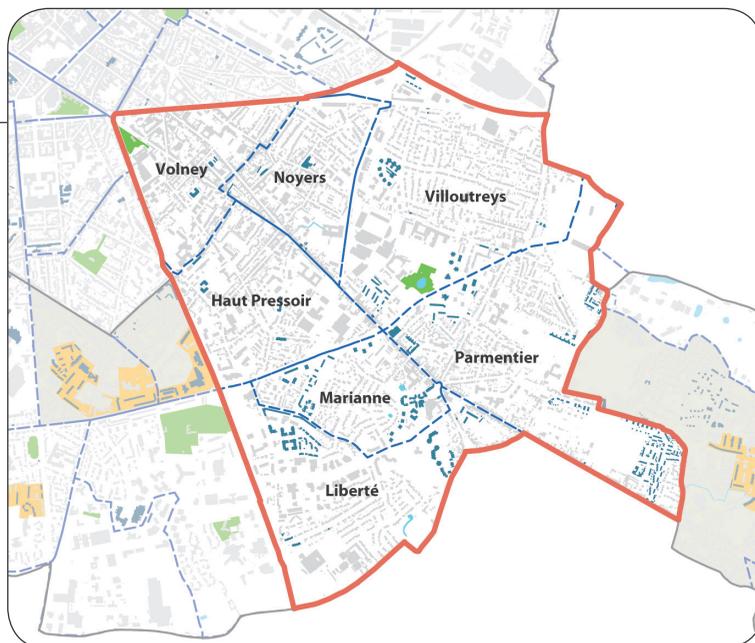
- Source Insee/DG Impôts 2012 – Revenu médian mensuel disponible par unité de consommation – Moyenne du quartier – Compas
- Source CAF 31/12/16 – Aura – Ménages sous seuil de pauvreté/nombre de ménages Insee – Seuil de pauvreté 2016 France : 1 045 €/mois
- Source Direction Éducation-Enfance – 01/10/17
- Source Éducation-Enfance – 01/09/2017.
- Source Sirene 2016 – Aura.
- Indice de chômage : nombre de demandeurs d'emploi Catégorie A (Pôle emploi)/nombre d'actifs (Insee) calculé par l'Aura.
- Source Direction Parcs Jardins et Paysage 2017.

JUSTICES – MADELEINE – SAINT-LÉONARD

Le projet de quartier en revue

CE QUARTIER EST SITUÉ AU SUD-EST DE LA VILLE

Il est en limite des communes des Ponts-de-Cé et de Trélazé et présente une diversité du patrimoine bâti, de grandes propriétés anciennes et des constructions plus récentes, individuelles et collectives. Ce quartier a la particularité d'accueillir l'un des trois campus universitaires de la ville : le Pôle universitaire de la Madeleine (UCO, ESA...).



COHÉSION SOCIALE

Éducation – Formation – Culture et sports d'un territoire et développement social – Action sociale



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Développement économique, du commerce, de l'emploi et de l'insertion



HABITAT ET CADRE DE VIE

Habitat – Mixité sociale – Politique de peuplement – Tranquillité publique – Mobilité – Numérique – Environnement – Cadre de vie – GUP



Concertation avec les habitants



LES P'TITES ESCAPADES

Les 1^{er} mercredi et 3^e samedi du mois, une puéricultrice de la PMI et une animatrice du Trois-Mâts animent une matinée pour parents et jeunes enfants dans un espace ludique et convivial à l'Escapade, rue Gabriel Lecombe. Les participants échangent autour de leurs vécus de jeunes parents et rencontrent d'autres habitants du quartier. En 2017, des initiatives y ont germé autour des modes de garde, d'un jardin sensoriel et d'une bourse puériculture.

Une trentaine de parents et leurs enfants y ont participé en 2017



ESPACE SENIORS SUD : PROXIMITÉ ET SERVICES POUR LES AÎNÉS

Depuis le 3 avril 2017, les deux résidences autonomie du CCAS des deux quartiers du sud d'Angers accueillent le tout premier Espace seniors de la ville. Information, orientation et service en proximité se trouvent ainsi renforcés à la résidence des Justices. Cette offre très complète (droits, démarches, prévention, services à domicile, hébergements, animations...) se rapproche des retraités, des personnes âgées et de leurs proches. Elle se développe en lien direct avec l'ensemble des acteurs du quartier comme la Maison de quartier et les associations partenaires.

*700 personnes accompagnées à domicile
600 usagers avec actions de prévention et animations
1 400 participants à l'inauguration*



© Ville d'Angers

CHÈNE MAGIQUE ÉMANCIPATEUR

Tous les mercredis et pendant les vacances, l'accueil de loisirs du Trois-Mâts expérimente un projet où l'enfant invente ses propres vacances. Une pédagogie nouvelle où l'enfant écoute ses propres besoins, où l'animateur l'accompagne dans la réalisation de ses envies...

Plus de programmes d'activités, mais des espaces dédiés au bricolage, à la cuisine, au spectacle, à la lecture, au café philo, à la programmation numérique... et une équipe d'animation qui reste force de proposition.

**70 enfants de 3 à 12 ans,
les mercredis et vacances scolaires**



© Ville d'Angers - Thierry Bonnet

LA VIE SE RÉORGANISE AUTOUR DE LA PLACE SAINT-LÉONARD

Un aménagement pensé avec et pour les habitants et commerçants, tel était le fil rouge de la réhabilitation de la place Saint-Léonard. Engagés dans le cadre du Plan de rénovation des places, les travaux entamés au mois d'août 2016 se sont achevés au printemps 2017. Résultat : une activité commerciale de proximité confortée, une centralité plus lisible et une circulation apaisée ; le tout dans un cadre largement végétalisé.

**Budget global : 1,1 M€ – 8 000 m² réhabilités
et maintien du nombre de places de stationnement
4 groupes de travail
1 exposition au Trois-Mâts**



BIDOUILLE ET NUMÉRIQUE

Un collectif d'habitants, passionnés de bricolage et le Trois-Mâts développent un réseau d'échange autour du numérique avec la mise en place de formations, d'ateliers robotiques... Inspirée des Repair' Café, la prochaine étape est la création d'un laboratoire de fabrication et de recyclage, numérique et traditionnel. Au sein de la Ferme du Cormier, cet espace, ouvert à tous, rassemblera divers outils, compétences et projets à créer !

**1 collectif d'habitants
3 stages pour
une trentaine d'enfants
de 8 à 14 ans
3 sessions de formations**



© Ville d'Angers

LES VOISINS FONT LA FÊTE !

Entre mai et septembre, le quartier s'anime. Les habitants investissent les rues et les jardins, le temps d'une soirée ou d'un week-end, pour faire la fête entre voisins. Ces démarches spontanées participent à la création de lien social et à la convivialité. Elles remportent un franc succès dans le quartier avec des programmes laissés libres aux envies et idées de chacun (repas partagés, jeux, activités diverses...). Pour ceux qui le souhaitent, la Ville apporte un appui logistique à ces initiatives.

Les dossiers de demande de soutien « Pique-nique entre voisins » sont téléchargeables sur www.angers.fr

17 dossiers déposés en 2017

AMÉNAGEMENTS, TRAVAUX, VIE DU QUARTIER, LES HABITANTS S'ENGAGENT

Dans le quartier, les projets d'aménagement et les idées fourmillent : plan Urgence voirie, plan Place, amélioration de l'offre d'équipements... Les chantiers se succèdent à l'initiative de la Ville, mais aussi des habitants. Le Conseil de quartier, des associations et des collectifs de riverains s'organisent et réfléchissent à l'amélioration de leur cadre de vie : une association d'habitants s'est créée à l'occasion des travaux menés rue et place de la Madeleine ; les propositions concrètes du collectif des Mortiers ont fait évoluer les règles de priorité et amélioré la sécurité routière du secteur ; le terrain des Mortiers a vu le jour, suite aux contributions actives des habitants.



Le quartier a connu de nombreuses réhabilitations améliorant le cadre de vie, telles que celle de la place Saint-Léonard en concertation avec les habitants. Le square des Longs-Boyaux a été désenclavé, en collaboration avec le bailleur Podeliha. Le stade de La Baraterie, maintenant clôturé, dispose de deux terrains en revêtement synthétique. Le chantier de la rue de la Madeleine est achevé, la voie offrant aujourd'hui un accès unique vers le centre-ville. Autour, les rues Desmazières, Lebas et Anne Frank ont vu, pour une meilleure fluidité, leur circulation modifiée et leur réfection interviendra cette année. Les travaux de la future voie verte ont débuté sur l'ancienne voie ferrée et la signalisation du parc de la Madeleine, réalisée par les enfants du centre de loisirs, lui offre une meilleure visibilité.



UN NOUVEL ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL

Sur une parcelle inoccupée depuis plusieurs années, rue des Mortiers, une concertation a été lancée en lien avec le Conseil de quartier pour créer un espace ouvert à tous. Le lieu comporte maintenant un city stade, des jeux pour enfants, un terrain de boule et des parties enherbées.



© Ville d'Angers



POINT DE VUE DES DIFFÉRENTS ACTEURS



JACQUES PILLET *Membre du Conseil de quartier*

« Le lieu était sous-utilisé, le quartier dépourvu d'espaces récréatifs et nous avons dans un premier temps, en avril 2015, réfléchi à un concept d'aménagement pour en faire un espace de convivialité intergénérationnelle avec des équipements adaptés à tous, de la petite enfance aux personnes plus âgées. Nous avons recueilli les avis des habitants et des riverains, lors de réunions et d'une exposition au Trois-Mâts sur l'histoire du terrain et notre projet d'aménagement. Nous avons élaboré un dossier et apporté des préconisations. La Mission participation citoyenne nous a beaucoup aidés pour la partie stratégique et la rédaction de synthèses et de documents. Ensuite, une quinzaine de personnes, habitants et membres du Conseil de quartier, ont travaillé en concertation avec les services de la Ville sur la mise en œuvre du projet. »

PAROLES DE JEUNES

Équipement attendu, le City stade des Mortiers est pour les jeunes, en plus des animations organisées par les animateurs socio-sportifs de la Ville, un lieu de rencontre et de pratique sportive informelle.

- « L'été dernier, on y est allé presque tous les jours. On apporte notre ballon et il y a toujours d'autres jeunes pour jouer avec nous. »
- « C'est très sympa de pouvoir jouer là-bas. C'est juste dommage que le terrain ne soit pas couvert et de ne pas pouvoir jouer quand il pleut. »
- « Quand il fait beau, on se retrouve là-bas pour jouer au foot. Il manque juste de l'éclairage pour pouvoir jouer aussi dans la soirée, surtout en hiver quand il fait nuit tôt. »



BERTRAND FÉVRIER

Le Trois-Mâts – Responsable Enfance Jeunesse

« La Maison de quartier a participé à la concertation pour aménager ce terrain, très attendu entre autres par les jeunes, qui ont dès son ouverture beaucoup utilisé le city stade. Pendant les vacances d'automne, nous y avons organisé des animations pendant 5 demi-journées pour finir par un tournoi de football mixte, avec la collaboration du Sporting-club angevin. Une centaine de personnes, enfants, adolescents et adultes ont participé à ces temps de découverte et d'initiation à différentes pratiques sportives. Ce lieu va permettre à l'équipe jeunesse de proposer des animations différentes et d'aller vers les jeunes en utilisant entre autres le vecteur du sport. Plus largement, on peut envisager des animations ponctuelles pour tous les habitants, à vocation sportive ou ludique et pourquoi pas culturelle. »



LÉA DUBOIS *Ville d'Angers – Pilote d'opérations*

« Nous avons mené une concertation avec le Conseil de quartier pour aménager cette parcelle dont les habitants voulaient faire un espace intergénérationnel. Nous avons d'abord présenté un plan du site en modélisant sous forme de vignettes les différents éléments souhaités. Chacun a ainsi pu proposer un emplacement pour ces éléments, en tenant compte des différents usages et des déplacements à l'intérieur de cet espace. En respectant les contraintes techniques et financières, nous sommes parvenus avec les habitants à la réalisation d'un espace réellement intergénérationnel avec des équipements pour tous les âges, tout en conservant une circulation en liaison douce au centre du terrain. L'espace sera aussi paysager, des arbres fruitiers et des bacs d'agriculture urbaine vont être installés. Ces bacs seront gérés par un groupement d'habitants via une convention signée avec la collectivité. »